



Nîmes le 17 février 2023,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les marins pêcheurs du Grau-du-Roi, vainqueurs de l'édition 2022 du Défi des Ports de Pêche, mis à l'honneur par l'Assemblée départementale gardoise, vendredi 17 février 2023

A l'issue de la séance plénière qui réunissait les membres de l'Assemblée départementale ce matin, les marins pêcheurs du Grau-du-Roi, lauréats de l'édition 2022 du Défi des Ports de Pêche ont été mis à l'honneur.

Christian Hubidos, marin pêcheur Président de l'association du défi graulen, Christian Sabatier, membre de l'association responsable de la logistique, Paul Gros, marin pêcheur et ancien Président de la Socomap, représentaient les 6 membres d'équipage, vainqueur du Défi 2022. Ils étaient accompagnés de Nathalie Gros, Conseillère municipale déléguée au patrimoine de la Ville du Grau-du-Roi.

Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard a accueilli l'équipe Graulenne en présence de Robert Crauste, Conseiller départemental, Maire du Grau-du-Roi et de Laurence Barduca Fauquet, Conseillère départementale du canton d'Aigues-Mortes, dans la Salle Simone Veil du Conseil départemental.

Défi des Ports de Pêche, c'est quoi ?

Organisée annuellement dans un port français différent, la manifestation Défi des Ports de Pêche réunit le monde de la pêche et celui de la plaisance en proposant des régates et des animations variées.

L'association Défi Ports de Pêche du Grau-du-Roi participe, chaque année, à ce rassemblement qui regroupe des marins pêcheurs et des élèves de lycées maritimes du littoral national.

A cette occasion, des stands de vente de produits de la mer et du terroir, des démonstrations culinaires et des animations tout public permettent de valoriser le territoire, le patrimoine culturel et gastronomique gardois.

Cette manifestation mobilise environ 250 bénévoles et attire plus de 30 000 visiteurs. L'édition 2022 s'est déroulée à Pornic en mai et a été remportée par les concourants Graulens.

Le prochain rendez-vous pour l'édition 2023 est prévu du 22 au 28 mai aux Sables d'Olonne.